



**CFDT SF3C - Antenne Essonne**  
12 Place des terrasses de l'Agora  
91000 EVRY  
**Tél.** 01 60 87 05 30 **Fax** 01 60 78 76 03  
**Courriel** : 91@cfdt3c.org  
**Internet** : www.cfdtsf3c.org

Evry, le 6 décembre 2010

## **ETAMPES ETRECHY**

*La logique d'un accord !!*

Le CTP pour la validation de l'accord d'Etampes et Etréchy s'est tenu le 04/11/2010 et l'accord a été signé le 12/11/2010, fidèle à ses engagements LA CFDT a signé votre accord.

### **ETRECHY :**

Les organisations présentes à cette instance ont proposé un vœu commun dont voici l'intitulé : « **Le CHSCT réuni ce jour demande que le volant soit abondé de 0.50** »

Résultat du vote:

- Pour : CFDT, CFTC et SUD (3 voix).
- Contre : DOTC (7 voix).

La direction se justifie en affirmant que dans le cadre du projet facteur d'avenir le volant est de 16%.

***Pour la CFDT, la DOTC impose la sécabilité à toutes les sauces aux agents.***

A l'issu du vote du CTP, la DOTC a voté contre (**7voix**) et les OS se sont abstenues (**3voix**).

### **ETAMPES :**

La CFDT s'est opposée à la formulation de la DOTC :

« ***Les inaptés sont considérés comme des dysfonctionnements*** ».

Cela démontre que la Poste ne veut pas assumer ses responsabilités envers les agents qui ont souffert des conditions de travail subies.

- Nous avons exigé que cela ne figure plus jamais dans les dossiers.
- Nous avons redemandé que le compte rendu des CHSCT locaux soit remis aux membres des CTP afin d'avoir un dossier complet.
- Nous avons également fait remarquer qu'en 2011, six agents allaient partir, nous avons exigé les compléments de poste soit rapidement fait afin que les agents n'ai pas à subir de la sécabilité supplémentaire.
- Nous avons fait remarquer nos réserves sur l'état des effectifs et à la faiblesse du volant.
- Devant l'absence de réponses satisfaisantes nous avons décidé de voter contre le CTP, en attendant d'avoir des réponses qui nous conviennent.

**Les OS ont formulé un vœu demandant que le volant soit abondé de 1.00 sur Etampes**

Résultat du vote :

- Pour : CFDT, CFTC et SUD (3 voix).
- Contre : DOTC (7 voix).

La direction formulée la même argumentation que sur le premier vote d'Etrechy.

Vote du CTP :

- la DOTC a voté pour (7voix),
- abstention : CFDT: SUD et CFTC (3 voix)

**Pour la CFDT, le dossier présente trop d'incertitudes :**

- Sur l'emploi,
- Un volant insuffisant,
- Des conditions de travail aggravées,
- La PTA hors équipe, avec un repos (1 semaine de repos sur 13) mais elle ne bénéficiera pas la prime de qualité.

Depuis le CTP du 4 novembre, suite a une audience, la CFDT a obtenu :

- des promesses que tout départ sera remplacé
- des promotions sur le site en **I.3, II.1, II.2 et II.3.**

Le 7 avril 2009, notre organisation syndicale avait déjà signé votre accord, suite à ces promesses, la CFDT a signé l'accord qui nous est présenté afin de rendre viable les régimes de travail que vous avez voté.

Pour préserver la santé au travail, restons très vigilants sur l'emploi et la sécabilité.

**«Ne perdez pas votre vie en la gagnant»**

---

*Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !*

Avec la CFDT, soyez **[RESPECTE ES]** je m'informe et j'adhère

NOM : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	
Téléphone : .....	E-mail : .....
Etablissement : .....	Grade : <input type="checkbox"/> ACO <input type="checkbox"/> AFO

- |   |
|---|
| <input type="checkbox"/> Je souhaite avoir des informations sur la CFDT |
| <input type="checkbox"/> Je souhaite adhérer à la CFDT                  |